

VENTE SUR RÉITÉRATION AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION

à Noyen-sur-Seine (77114)

Visite le vendredi 02 décembre 2022 de 09h30 à 10h30

L'adjudication aura lieu le jeudi 15 décembre 2022

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de **Noyen-sur-Seine (77114)**,
2, chemin de la Soline, Une maison d'habitation d'une surface
habitable de 108,9 m² et se composant de : **Au rez-de-chaussée** :
Une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle d'eau, une
buanderie et un garage.

- **À l'étage** : Un dégagement, un WC, une salle de bains et
trois chambres ; Le tout cadastré **sections B n°312**, lieudit bois
du chêne et **B n°313**, lieudit 02, chemin de la Soline, pour une
surface totale de 00ha 13a 97ca.

OCCUPATION : les lieux sont occupés

PRIX DE LA PREMIÈRE VENTE : 78.000,00 €, **PRIX DE LA DEUXIÈME VENTE : 73.700,00 €**

MISE A PRIX : 43.333,00 €

Consignations pour enchérir : - 4.334,00 €, par chèque de banque à l'ordre du bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds, ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associés.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.